

Compte-rendu conseil d'école N°3

(22 juin 2021/ 18h à Marsaz)

Membres du conseil d'école :

Enseignantes : Mme GUIBBERT, Mme BAUDRIER, Mme DEMONT, Mr DANONAY, Mme GUILLEMOIS, Mme JEUNE, Mme SCHWARZ, Mme MARTIN.

Maires : M. DEBRIE (Bren), M. FLORENT (Marsaz), M. POCHON (Chavannes)

Elus chargés des affaires scolaires : M. GONTHIER (Chavannes), Mme RENARD (Marsaz), Mme DOMENICHINI (Bren)

Représentants des parents d'élèves :

- **Bren :** Mme PALISSE, Mme THIEBAUX, Mme DIAS
- **Chavannes :** Mme MANSOURI, Mme JULIEN, Mme RAYNARD
- **Marsaz :** Mme TERRAES, Mr CORGIER

Excusés :

Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale : Mme ANSART Véronique

Secrétaire de séance : Mme JEUNE Lydie

Parole aux enseignantes

1) Personnels des écoles

❖ Cycle 1 – MARSAZ :

⇒ Enseignantes :

- **Mme JEUNE** enseignante à temps plein
- **Mme BAUDRIER** directrice de l'école est nommée dans une autre école à la rentrée. Nous ne savons pas encore qui sera sur le poste, mais l'information devrait arriver dans les jours à venir.

⇒ ATSEM :

- **Charline RIOTORD**
- **Angéline DEANDRADE**

Personnel de mairie : Mme FLORENT Laetitia (cantine garderie, entretien de l'école et remplacements d'ATSEM).

❖ Cycle 2 - CHAVANNES :

⇒ Enseignantes :

- **Mme SCHWARZ Fanny** (enseignante à temps plein)
- **Mme GUILLEMOIS Lalatiana** (directrice de l'école et enseignante à temps plein)
- **Mme MARTIN Bénédicte** (enseignante à temps plein)

⇒ ATSEM : **Mme CARRA Céline**

⇒ Personnel de mairie : Mmes ANGHOUR Amal, CARRA Céline et HEAP Sandrine.

❖ Cycle 3 - BREN :

⇒ Enseignantes :

- **Mme HAMON Alexandra** enseignante à temps partiel (75%) et directrice de l'école
- **Mme GUIBBERT Sandra** enseignante à temps partiel (80%)
- **Mme DEMONT Marie** enseignante à temps plein

⇒ Personnel de mairie : Mmes CHARRIN Sylvie, MARTIN Katia, VILLERS Sandy

⇒ **Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap (AESH) :**

- Une ou plusieurs AESH sera ou seront présente(s) sur les 3 écoles pour accompagner les élèves bénéficiant d'une notification.

2) Effectifs et répartition

❖ **EFFECTIFS :**

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
29	35	26	18	22	23	22	28

Soit **203 élèves au total.**

❖ **REPARTITION :**

Les choix de répartition ont été réalisés avec la prise en compte de deux critères :

- Une directive institutionnelle limitant les classes de GS, CP et CE1 une approximation de 24 élèves/26 élèves.
- Un nombre d'élève par classe permettant au mieux l'engagement dans les apprentissages.

Marsaz		Chavannes			Bren		
PS	MS	MS/GS	GS/CP	CP/CE1	CE2	CM1 /CM2	CM1/CM2
29	26	9+16=25	10+14=23	4+22=26	23	25	25

- Le choix des répartitions est réalisé sur la base de plusieurs facteurs (cohésion de groupe, affinités, rythme des enfants, apprentissages...) permettant au mieux au groupe classe de fonctionner et aux élèves d'apprendre. Il est difficile cependant de tenir compte des critères personnels de chaque famille car ils sont multiples et ne permettent pas un traitement égalitaire : lieu d'habitation, nounou, grands-parents, voisins, fratrie ...
- A l'école de Bren, certains parents s'interrogent sur le fait que les élèves de CM puissent choisir leur classe à la rentrée. Les enseignantes confirment que ce n'est pas le cas.

➤ **Listes de classe :**

- Les listes des classes seront affichées à la rentrée.
- Les familles des élèves de MS qui iront à Chavannes seront informées avant les vacances.

➤ **Modalités organisationnelles :**

- Il y aura également une classe de GS/CP avec une proportion importante de GS. Les enseignantes de Chavannes souhaiteraient bénéficier de temps supplémentaire d'ATSEM.

3) Préparation de la rentrée

fournitures scolaire rentrée 2021 :

MARSAZ	CHAVANNES	BREN
<ul style="list-style-type: none">- 1 gourde- 1 boîte de mouchoirs- 1 paire de chaussons- Pour la sieste PS : une couverture.- Pour la sieste MS : draps housse 60X120 et une couverture.	<p>MS/GS :</p> <ul style="list-style-type: none">- 1 boîte de mouchoirs et lingettes (visage/mains)- 1 gourde- Pour la sieste des MS : une couverture ou un drap plat- Un change complet <p>CP :</p>	<ul style="list-style-type: none">-boite de mouchoirs-chiffon d'ardoise-autres petits matériels à voir à la rentrée avec chaque enseignant <p>Les cahiers de texte sont fournis par l'école. Les</p>

<ul style="list-style-type: none"> - un sac cabas - un change complet 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 grand cartable et une trousse vide - 1 porte-vues A4, 40 vues - 1 vieux t-shirt pour la peinture - 1 vieux gant pour effacer l'ardoise - 2 boîtes de mouchoirs - 1 gourde ou bouteille - des chaussons et un change complet <p>CE1 : Idem CP + 1 pochette cartonnée A4</p>	enfants possédant des agendas peuvent les garder s'ils savent les utiliser.
-----------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------

4) Formation à la collaboration PE ATSEM

Dans le cadre de la formation continue des enseignants, une formation concernant la synergie PE/ATSEM était prévue en 2020. N'ayant pas pu être réalisée à la date prévue, elle a eu lieu en juin 2021.

- 1 rencontre en visioconférence, animée par le conseiller pédagogique de circonscription (Mr CHAZALET) et Mme l'inspectrice de l'Education nationale, a eu lieu avec les ATSEM des écoles de la circonscription.
- 1 seconde rencontre, animée par Mr CHAZALET et la mairie de Saint Donat sur l'Herbasse a eu lieu avec tous les enseignants de la circonscription.
- La suite se concrétise en un travail au sein des écoles.

L'idée générale de la formation était d'échanger autour des missions de chacun des corps de métier et de développer des axes de collaboration au service des apprentissages et de la continuité de la communauté éducative.



5) Projets de classe

Ecole de MARSAZ :

- **Projet contes et comptines : comprendre, raconter, mémoriser, jouer avec la langue.**
Les élèves ont pu bénéficier de *l'intervention d'une conteuse de l'association de la forêt des contes en Vocance* au cours de 3 séances. Ces interventions étaient composées : d'une partie contes offerts et d'une autre partie « atelier » liée aux gestes professionnels du conteur.
- Une sortie est prévue le mardi 29 juin 2021 **à l'association mille et une cornes** avec les deux classes de l'école de Marsaz.

Projets spécifiques à la classe de PS :

- en lien avec le conseil coopératif – projet « d’embellissement de la cour » : les élèves suite à la découverte des mélanges de couleurs ont réalisé une demande par mail à la mairie pour colorer les bancs et les gros cailloux.
- Une journée de partage de fin de séquence dans les domaines d’apprentissage « construire à travers les activités artistiques » et « explorer le monde » avec les parents sur le temps scolaire sera réalisée lundi 29 juin 2021 autour de la création d’un « damier des plantations ».

Ecole de BREN :

- Projet Batucada avec l’intervenant Jérôme Burillon : une quinzaine de séances financées par La Marelle et qui se terminera avec une représentation devant les parents le vendredi 25/06.
- Le projet « du champ à l’assiette », proposé par la communauté de commune pour les CE2, s’est achevé avec la visite des élèves chez Brice Guillon, maraicher à Marsaz (la visite de la Miellerie n’a pu aboutir).
- Le club de foot de Bren a offert aux élèves 4 séances de découverte dans leur stade rénové.
- Projet en partenariat avec la mairie : les élèves de la classe de Marie réalisent un affichage ludique pour les arbres fruitiers récemment plantés le long du chemin derrière l’école.

CHAVANNES :

- Vendredi 21 mai : les 3 classes ont eu une animation avec le Centre Kapla de Lyon
- Projet rivière de la communauté de communes : les 3 classes ont fait une sortie-nature à L’Etang du Mouchet les 17 et 18 juin, avec l’animateur-nature. Un rendu a été fait pour Arche Agglo et sera compilé dans un recueil avec le rendu de toutes les classes ayant participé au projet.
 - Les classes de CP/CE1 ont eu une initiation au tennis sur 10 séances avec un intervenant du club de Champos. La classe de MS/GS a bénéficié de 3 séances découvertes.
 - Le cycle natation a repris pour 4 séances, les 7, 14, 21 et 28 juin avec un protocole renforcé.
 - Chaque classe aura une séance de lecture (sans prêts) à la bibliothèque de Chavannes pour finir l’année, les 24 et 25 juin.
 - Le jeudi 1^{er} juillet, l’école invite les parents d’élèves autour d’un temps convivial pour clôturer l’année (dans le respect des mesures sanitaires).

Une intervention d’un conteur au moment du carnaval a été offerte pour tous les élèves du RPI par la Marelle. Les enseignantes et les élèves ont été très contents de cette prestation de qualité. Ils remercient de nouveau la Marelle.

6) Plan de relance numérique

La demande a été retenue. Le cheminement se poursuit.

7) Procédure et communication autour des ouvertures de classe

➤ Ajustement des prévisions d’effectifs :

L’idée serait ici d’échanger autour des données qui permettraient une prévision d’effectifs plus juste. En effet, jusqu’ici les prévisions d’effectifs étaient basées sur listes des naissances enregistrées sur le RPI pour l’année N+1. Or, depuis deux ans, une part importante des inscriptions représente des nouveaux foyers arrivant sur le RPI.

Ainsi, au vue des constructions réalisées et prévues sur chaque commune, serait-il possible pour les mairies de transmettre aux directeurs d’école lors de la campagne de prévision d’effectifs, qui a lieu en novembre, des informations relatives aux projets de construction ou d’emménagements prévus sur les trois communes ?

➤ **Anticipation d'une éventuelle ouverture de classe :**

L'anticipation d'une potentielle ouverture de classe induit la question d'un lieu d'accueil de cette nouvelle classe :

- A Bren, la salle de motricité actuelle pourrait servir de classe, mais la capacité de la cantine reste limitée et les élèves doivent pouvoir bénéficier d'une salle permettant de réaliser des activités physiques et sportives.
- A Marsaz, le projet de construction d'une classe est encore à l'étude. Des contraintes de nombre d'élèves sur l'école sont présentes en lien avec son emplacement en zone à risques inondation.

➤ **Communication autour de la prévision d'effectifs :**

- Il serait intéressant que les mairies prennent contact en premier lieu avec les directrices d'école en vue d'éventuels questionnements quant aux effectifs et aux potentielles ouvertures de classes. Cela permettrait que tous les acteurs aient les mêmes informations si elles doivent être relayées à Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale.

8) Constitution du bureau des élections pour l'année 2020 et 2021.

Nous proposons la date du 30 septembre 2021 pour constituer le bureau des élections de parents d'élèves pour l'année 2021/2022.

Cette réunion aura pour but de vérifier les listes électorales, de fixer les horaires et les modalités de préparation et d'organisation des élections de parents d'élèves (tenue du bureau de vote..). Deux dates seront proposées dans la circulaire de rentrée 2021.

A cette réunion devront être présents :

- **Les 3 directrices** : Mme Guillemois, Mme Hamon, la future directrice de l'école de Marsaz.
- **un représentant de parent de chaque école.**

8) Remerciements :

Des remerciements particuliers sont à attribuer aux mairies et aux parents d'élèves :

- Aux mairies pour avoir accompagné les écoles dans la mise en œuvre des différents protocoles autant sur les parties administratives que matérielles. Nous les remercions pour leur réactivité et leur confiance.
- Aux parents d'élèves qui ont également fait confiance aux équipes, respecté les protocoles établis et surtout compris l'impossibilité de communication immédiate. Merci aussi pour avoir assuré au mieux la continuité pédagogique proposée par les enseignantes. D'autres remerciements sont adressés quant à leurs disponibilités pour accompagner les classes en extérieurs suite à la reprise d'activités.
- A La Marelle pour le financement de différents projets et pour leur effort de présence à l'occasion de la représentation Batucada par les élèves de Bren ainsi que la remise des calculatrices aux futurs sixièmes (stand + goûter offert aux élèves).
- Aux parents délégués d'assurer la communication avec les parents ainsi que pour leur engagement et leurs disponibilités.
- Mme BAUDRIER Elodie tenait particulièrement à remercier tout le monde pour ces huit ans de collaboration qui ont été une réelle force et un réel plaisir professionnels.

paroles aux mairies

10. Petits déjeuners à l'école

Suite à un courrier envoyé par la direction des services départementaux de la Drôme aux mairies, un questionnement sur une évaluation territoriale des besoins des élèves par rapport à la mise en place de petits déjeuners à l'école est engagé.

La priorité pour les enseignantes dans le contexte local du RPI reste le temps d'apprentissage. Néanmoins, une réflexion autour de ce dispositif pour les élèves arrivant tôt à la garderie pourrait-être poursuivie. Ce point sera abordé par la mairie en réunion « cantine/garderie ».

11. Cantine et sorties scolaires

Afin de faciliter la gestion des repas et d'éviter le gaspillage, il est demandé aux directrices d'anticiper la communication des dates de sorties scolaires, au service de cantine de la mairie de MARSAZ ainsi qu'aux trois mairies du RPI.

Un pique-nique préparé par le traiteur pourrait être envisagé pour les sorties scolaires.

Les familles sont également invitées à bien lire les mots dans les cahiers verts à ce sujet afin de prévoir le pique-nique le cas échéant.

Parole aux délégués des parents

12. Quantité de projets

Les projets étaient présents au sein de l'école (projets de cycles liés aux apprentissages, projets conte et comptines..) mais leur visibilité était moindre cette année étant donné des restrictions liées au contexte sanitaire : impossibilité de brasser les classes à l'extérieur, pas de possibilité d'invitation des parents sur le temps scolaire, utilisation du car à plusieurs classes limitées...).

13. Gratuité du temps de garderie en attendant le bus

Se référer au compte rendu du précédent conseil d'école. Ce point y a été abordé.

14. Diffusion des menus de la cantine

Les parents peuvent aller se renseigner directement sur le site du prestataire. Le lien pourrait être rajouté dans le règlement distribué aux familles à la rentrée.

Un onglet ou un lien direct pourrait être également ajouté sur le site d'inscription à la cantine.

15. Ouvertures du portail aléatoires

Les parents souhaiteraient que les horaires d'ouverture du portail (le matin et après la pause de midi) soient mieux respectés.

Les équipes y seront attentives.

16. Equilibre des menus

L'équilibre des menus est pensé sur la semaine et sont établis par un nutritionniste.

17. horaires débuts et fin de garderie

Avec l'évolution des effectifs à la hausse la question pourrait être réétudiée.

Il faudrait refaire un point sur la fréquentation des garderies à 7h15 et à 18h et effectuer de nouveau un sondage auprès des familles pour estimer le nombre d'enfants concernés.

Les parents aimeraient une prolongation du temps de garderie du soir.

L'évolution des horaires des garderies irait de pair avec l'augmentation des tarifs.

18. protocole sanitaire : questionnaire autour de la double mesure « non brassage en récréation et masques ».

Les enseignantes appliquent les protocoles en lien avec des décisions nationales (cadre ministériel régit par des textes de loi).

19. services de cantine trop rapide

Les élèves de Bren se plaignent de ne pas avoir le temps de manger en particulier lors du premier service.

Mr le maire explique que des mesures ont déjà été prises pour améliorer les conditions de prise des repas. Une horloge sera installée dans la salle et il sera refait un point avec le personnel afin d'essayer d'équilibrer au mieux le temps de repas des deux services en prenant en compte le temps de préparation du deuxième service.

Clôture de séance : Le dernier conseil d'école de l'année scolaire 2020/2021 est clôturé à 19h45